

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

“ LINABESTOS ”

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; **LINABESTOS** est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne “travaille” pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

BILLET POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.**

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et
tous sont satisfaits.

GRATIS Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC**

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

NOTE:- Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végé-
tariens et des abstinents.

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

* Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les **Évangélistes**.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argenti.

Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC. Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC. Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres tombales, Bénitiers, Statues en fonte et en bronze.

OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 65.—Les Quarante-Heures, 65.

Partie officielle : Apostolat de la Prière, 66.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Notre-Dame du T. S. Sacrement, 67. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Distribution de la sainte communion, 71. — Monsieur l'abbé Louis-Honoré Paquet, 72. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 74 ; Trois-Rivières, 76 ; Rimouski, 76 ; Sherbrooke, 76 ; Toronto, 76.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : Une séance antialcoolique à Saint-Onésime, 77 ; Une ligue du Sacré-Cœur à Sainte-Perpétue, 80.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 octobre. — XIX ap. Pent. et 1 oct. SOL. DU T. S. ROSAIRE, *dbl. 2 cl.*
Lundi, 4. — S. FRANÇOIS D'ASSISE, conf. *dbl. maj.*
Mardi, 5. — SS. PLACIDE ET SES COMP., mart.
Mercredi, 6. — S. BRUNO, conf.
Judi, 7. — T. S. ROSAIRE, *dbl. 2 cl.*
Vendredi, 8. — S^{yz} BRIGITTE, veuve
Samedi, 9. — S. DENIS, év., ET SES SS. COMP., martyrs.
Dimanche, 10. — XX ap. Pent. et 2 oct. SOL. DE S. MICHEL, *dbl. 2 cl.*

QUARANTE-HEURES

3 octobre, L'Ange-Gardien. — **4,** Beauceville ; St-Adalbert. — **5,** St-François du Sud ; Les SS. Anges ; Leeds : St-Eléuthère — **6,** St-Henri ; St-Elzéar ; Lambton. — **7,** RR. PP. Jésuites de Québec. — **9,** Sœurs de la Charité.

PARTIE OFFICIELLE

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale du mois d'octobre approuvée et bénie par notre Saint-Père le Pape

L'ÂME DES ENFANTS

Sous la frêle enveloppe qu'est un nouveau-né, il y a une âme immortelle, créée à l'image de Dieu. Dans ce berceau, objet de tant de sollicitudes, l'âme ne se manifeste pas encore, mais avec les ans, apparaîtront ses premières opérations ; guidée par les soins maternels, elle connaîtra bientôt et aimera son créateur. Rachetée par le sang de Jésus-Christ, cette âme peut même, par ses épreuves, par ses souffrances, par ses vertus, se diviniser de plus en plus sur la terre et s'approcher toujours plus près de la Vérité infinie, de l'Amour infini. C'est aux parents qu'appartient de déposer dans l'âme des enfants les premiers germes de la connaissance et de l'amour de Dieu. Mais que d'écueils, surtout à l'heure présente, ne rencontrent-ils pas dans leur mission éducatrice. Outre la concupiscence naturelle qui incline l'enfant vers le mal, il y a la société actuelle, avec ses frivolités, ses modes, ses lectures et ses théâtres, qui contrecarre et souvent détruit l'enseignement des parents. Ces derniers devront donc écarter de leur foyer tout ce qui pourrait blesser la pudeur, porter au mal, salir l'imagination.

Prions donc pour que les parents ne défaillent pas devant leur devoir, quelque pénible qu'il soit, et qu'ils préparent par leur surveillance et leur dévouement des enfants pieux et dociles, qui feront plus tard des catholiques zélés et convaincus.

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour l'âme des enfants.

Résolution apostolique : Parents et maîtres chrétiens prendront conscience de leurs graves responsabilités ; tous, par la parole et l'exemple, édifieront les enfants.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

NOTRE-DAME DU T. S. SACREMENT

I

Domina nostra Sanctissimi Sacramenti, ora pro nobis (300 jours d'indulgence, 10 janvier 1906).

Notre-Dame du Très Saint Sacrement ! Voici un titre un peu nouveau, mais qui représente une chose ancienne. Nous voulons étudier les raisons qui nous justifient de l'adresser à la Très Sainte Vierge, et nous trouvons qu'elles se résument dans la proposition suivante :

Nous sommes redevables à Marie de l'institution de l'Eucharistie. ⁽¹⁾

C'est une vérité acquise en théologie que Marie a sa part dans l'œuvre de notre rédemption et de notre salut, part secondaire et toute subordonnée à celle de Jésus, mais non moins étendue ni moins universelle ; si bien que de Marie aussi on peut dire qu'il n'y a ni salut, ni sanctification, ni grâce aucune dans le monde où elle ne soit intervenue et ne continue d'intervenir à côté de Jésus. Elle est la trésorière du ciel. Jésus a voulu honorer sa Mère en décrétant que toutes les grâces doivent passer par ses mains. Or, l'Eucharistie est une grâce de choix, la grâce par excellence. Elle nous sera donc donnée par l'intermédiaire de Marie. Cette preuve générale est sans doute suffisante pour convaincre un esprit quelque peu averti, mais afin de rendre la vérité plus évidente, il importe d'approfondir davantage les raisons qui justifient ce beau titre de Notre-Dame du T. S. Sacrement.

C'est aussi à cause des mérites surabondants de la Très Sainte Vierge que Jésus nous a donné l'Eucharistie, mais plus

(1) Cf. Tesnière : *Somme de la préd. euch.*; Lépicier : *Congrès eucharistique de 1910.*

spécialement, c'est à cause de sa prière toujours efficace, voulant par là consacrer solennellement la grande loi de l'économie rédemptrice : *Petite et accipietis*, en même temps que la loi de la méditation universelle de Marie.

Nombreux sont les privilèges qui accompagnent celui de l'Immaculée Conception. Disons, en particulier, que la science de Marie, dès le premier instant de son existence, fut supérieure à celle des autres mortels pendant toute leur vie. Dans le cours de son existence, elle ne tarda pas à surpasser celle des prophètes et même celle des anges. Partant, Marie a dû connaître longtemps à l'avance, plus ou moins ouvertement, le mystère de l'Eucharistie : la plus stricte théologie nous autorise à le croire.

D'ailleurs il est facile de nous en convaincre. N'apprenant rien de la bouche des hommes, mais formée et dirigée par l'Esprit-Saint, dès son jeune âge elle étudia les saintes Lettres, et sans doute elle en comprenait le sens profond. Elle a dû, partant, demander souvent à Dieu, soit avant, soit après la naissance de Jésus, qu'il daignât accomplir son ardent désir de venir habiter parmi nous, exprimé par ces paroles qui s'appliquent à la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum* (Prov. VIII-31). Elle eut un soupir pour demander à Dieu de se hâter de descendre. Elle n'était pas, non plus, sans connaître, par les lumières de l'Esprit-Saint, le sens mystique des figures de l'Eucharistie qu'elle lisait dans l'Ancien Testament. L'arbre de vie, le sacrifice de Melchisédech, l'agneau pascal, la manne du désert, la colonne de nuée, l'arche d'alliance, tout cela lui révélait la venue du Messie et sa permanence sur notre terre d'une manière mystérieuse. Elle pénétrait assez le sens de ces figures pour comprendre les effets admirables de l'Eucharistie dans les âmes, et, pour cela, elle ne pouvait pas ne pas demander à Dieu de se hâter d'accomplir ses desseins sans délai. Le titre d'Immaculée appelle celui de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

La liturgie et la théologie décernent à Marie le titre de Reine des prophètes, et ce titre est appuyé sur la vérité absolue. Or Adam est regardé d'un commun accord comme le premier et le plus éclairé des prophètes. Sa chute ne lui fit pas perdre toutes les merveilleuses connaissances qu'il avait puisées dans ses con-

versations avec le Créateur. Il a connu la mystérieuse rédemption du Calvaire, il a vécu dans la foi et l'attente d'un sacrement qui rétablirait, pour l'homme sur la terre, au moins pour son âme et dans les conditions appropriées à son état d'épreuve, l'arbre de vie, le fruit d'immortalité. En adorant de loin, sur la croix, le nouvel Adam qui allait mourir pour rendre la vie à sa triste postérité, il l'adora en même temps dans le Sacrement. Il cultiva les premières moissons, et ses sueurs lui furent moins pénibles parce qu'il sut qu'elles fécondaient le sillon où devait germer le froment des élus. Dans son repentir, il a dû demander à Dieu d'envoyer à la terre la rédemption promise et d'instituer les moyens de régénération. (Tesnière, *Nat. et effets de la com.*, v. 1, p. 46).

Que dire de Marie, Reine des prophètes? N'a-t-elle pas entrevu de loin, la divine victime suspendue entre le ciel et la terre, les nuages du Golgotha n'ont-ils pas souvent assombri le ciel de son âme, et, quand elle baisait son enfant, la pensée des souffrances qui devaient défigurer ce beau corps, pouvait-elle, ne pas être accompagnée de la pensée du tabernacle, résumé et mémorial de sa passion? Elle qui plus que toute autre créature, avait la science des Livres saints et connaissait le besoin qu'avait l'homme de s'unir à son Dieu pour vivre dans la sainteté, pouvait-elle ne pas demander à Dieu, à son Fils, d'instituer ce sacrement de force et de vertu qui fait croître les lys et donne la générosité des sublimes dévouements.

Avec un désir plus ardent que le prophète elle disait : *Rorate cæli desuper et nubes pluant justum.* (Is., 45-8). Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre le juste comme une pluie. Qu'il vienne celui qui doit instituer le sacrement de vie. Son titre de Reine des prophètes appelle celui de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Nous serait-il permis de jeter un regard dans l'intimité du foyer de Nazareth et d'y comprendre les communications qui ont dû s'échanger entre le cœur de l'enfant et celui de la Mère? L'Eucharistie est le don par excellence de l'amour du Verbe incarné, la manifestation suprême de sa tendresse pour les hommes. Or, il est impossible qu'un tel acte n'eût pas son origine dans le moment même où le cœur de Jésus commença d'aimer, et qu'il

n'ait pas constamment occupé et tourmenté le Sauveur jusqu'à son accomplissement définitif.

L'amour du Verbe, en effet, n'a pas été grandissant durant sa vie mortelle, et ce n'est pas seulement au cours des années vécues sur la terre qu'il a conçu le désir de se donner en nourriture à l'homme voyageur.

Non, au moment où la Vierge prononçait son *fiat*, le corps du Christ était formé dans ses entrailles, une âme était créée et était unie à ce corps, cette âme était ornée de la grâce sanctifiante et était admise à contempler l'essence divine. De plus cette âme recevait une science infuse, correspondant au mode de connaissance des esprits angéliques. Cette science du Verbe incarné, de même que sa charité et son amour, reçut sa perfection définitive au moment de l'incarnation dans le sein de Marie.

Partant, lorsque le Sauveur dira : *Desiderio desideravi hoc paschum manducare vobiscum* (Luc 22-15), il exprimera un désir qu'il a conçu au premier moment de son existence terrestre. Avant même que sa Mère l'eût déposé dans la crèche, il souhaitait d'un immense désir voir se lever le jour où il lui serait donné de se livrer à l'homme sans réserve, dans le sacrement de l'Eucharistie. Dès lors, il regardait avec des yeux pleins de tendresse, pleins de sublimes convoitises les chrétiens de tous les siècles : chaque poitrine humaine lui apparaissait comme un sanctuaire qu'il devait régénérer, habiter, sanctifier et consacrer; chaque cœur d'homme lui apparaissait comme un cœur ami, sur lequel il reposerait. De tous les battements de son cœur pendant sa vie mortelle, il n'en est pas un seul qui n'ait appelé cette heure de son suprême amour, de sa suprême tendresse, de son union avec les âmes par la manducation eucharistique. Ce cri : *Desiderio*, traduira l'amour qui l'a tourmenté pendant toute sa vie, depuis le berceau jusqu'à la tombe. (Tesnière, *La com. dans la vie de J.-C.*, p. 132).

Et vous voudriez que Marie eût vécu pendant trente ans dans l'intimité de son Fils, sans connaître l'amour qui déjà consumait sa vie ; vous voudriez que dans ses conversations douces et pures au foyer paternel, dans ses embrassements maternels, lorsque le cœur de son Fils était tout près du sien, elle n'eût pas connu l'amour et les saints désirs qui le faisaient battre ? Quoi ! Jésus

aurait caché à sa Mère ce qui le faisait soupirer et tressaillir ?

Non, vous le savez, l'enfant n'a pas de secrets pour celle qu'il aime ; et ce qui fait battre le cœur de la mère ne sont-ce pas les joies, les peines, les désirs, les inquiétudes de son fils ? Il y aurait quelque chose contre la loi de la nature, si ces deux cœurs, celui de Jésus et celui de Marie, ne s'étaient pas compris pendant trente ans, n'avaient pas vibré à l'unisson, battu pour les mêmes espérances, si ces deux vies ne s'étaient pas fusionnées dans une harmonie, dans une unité parfaite de sentiments, de désirs, de saintes aspirations.

X.

LITURGIE ET DISCIPLINE

DISTRIBUTION DE LA SAINTE COMMUNION

Diverses questions nous sont venues, de plusieurs personnes au sujet de la manière de distribuer la sainte communion. Voici quelques notes qui nous paraissent y répondre suffisamment. — Inutile de dire que sur ce point, comme sur tous les autres, il n'appartient pas à un vicaire d'innover, surtout quand il s'agit de cérémonies réglées par les rubriques ou les auteurs qui font loi :

1° Après le *Confiteor*, récité par le servent, le prêtre dit *Misereatur vestri* . . . , en employant toujours le pluriel, quand même il n'y a qu'une seule personne à communier.

2° Si le prêtre célèbre la messe à un autel où le Saint-Sacrement est exposé, il doit, quand il se tourne pour dire *Ecce Agnus Dei* . . . , ainsi que pendant la distribution de la communion, ne tenir aucun compte du fait que le Saint-Sacrement est exposé.

3° C'est à haute voix (*clara voce*) que le prêtre doit dire *Ecce Agnus Dei* . . . et le reste (Rit. rom.).

4° Le prêtre, quand il est rendu au balustre où sont les communicants, doit toujours commencer par ceux qui sont du côté de l'épître (Rit. rom.). Si rendu au côté de l'évangile, il y a encore des personnes à communier, il doit revenir au côté de l'épître.

5° Le prêtre fait chaque fois avec l'hostie un signe de croix, sans sortir de la circonférence du ciboire, et dit en même temps à chacun, (*unicuique* — Rit. rom.), même s'ils sont très nombreux (Le Vavasseur, Van der Stappen) : *Corpus Domini nostri Jesu Christi* . . . ; de manière que cette formule se termine au moment où l'hostie est déposée sur la langue. Tout cela doit être fait sans lenteur, mais aussi gravement que le requiert ce saint mini-

tère ; le prêtre tenant les yeux fixés sur les saintes espèces, autant que possible.

6° Il faut éviter de toucher les lèvres ou le visage de la personne qui reçoit la communion, soit avec les doigts, soit avec l'hostie.

7° Si le prêtre, qui distribue la sainte communion, se trouve dans la nécessité de dire un mot ou deux, que ce soit toujours sur un ton modéré et respectueux. A tout prix il faut éviter d'apostropher quelque communiant, sous quelque prétexte que ce soit.

8° Dans le cas de plusieurs prêtres distribuant la sainte communion en même temps, il ne convient pas et il est tout à fait imprudent de transvaser les hosties au balustre.

9° Si pendant la distribution de la communion, il arrive qu'on sonne pour l'élévation d'une messe au maître-autel, ou à un des autels latéraux qui sont à proximité, le prêtre s'arrête, et debout reste tourné vers l'autel jusqu'après l'élévation du calice. (Van der Stappen).

10° S'il arrive qu'une hostie tombe sur le parquet, le prêtre doit, après l'avoir ramassée, marquer de quelque façon l'endroit précis où elle est tombée, pour faire en temps opportun la purification requise.

Parochus . . . summum studium in eo ponat, ut cum ipse venerabile hoc Sacramentum, qua decet reverentia, debitoque cultu tractet, custodiat et administret ; tum etiam populus sibi commissus religiose colat, sancte frequenterque suscipiat . . . (Rituel romain).

MONSIEUR L'ABBÉ LOUIS-HONORÉ PÂQUET

Le mercredi, 22 septembre, au lendemain même du jour où, il y a cinquante-trois ans, Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet recevait l'onction sacerdotale, avaient lieu ses funérailles, au monastère des Franciscaines Missionnaires de Marie, à Québec.

Son ancien condisciple au Séminaire Français de Rome, Son Éminence le Cardinal Bégin, voulut chanter lui-même le service, auquel assistaient Nos Seigneurs Bruchési, Archevêque de Montréal, Labrecque, évêque de Chicoutimi, et Brunault, évêque de Nicolet, ainsi qu'un grand nombre de prélats, de chanoines, de supérieurs de communautés et de membres du clergé séculier et régulier. Les Directeurs de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec avaient aussi voulu donner, par leur présence, ce témoignage d'estime et d'affection à celui qui, depuis quinze ans, leur apportait son concours judicieux et éclairé dans la conduite des affaires.

Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet naquit à Saint-Nicolas le 23 octobre 1838 ⁽¹⁾. Il fit ses études au Séminaire de Québec. Après son ordination sacerdotale, il dut prendre une année de repos ; et partit ensuite pour Rome avec son frère l'abbé Benjamin, et un ecclésiastique plus jeune, l'abbé Louis-Nazaire Bégin, le futur cardinal-archevêque de Québec. Après trois années d'études, il revint au Canada pour être attaché comme professeur au Séminaire et à l'Université Laval. Les cinquante années de sacerdoce qui lui restaient à vivre se partagent dès lors en deux périodes bien distinctes, l'une plus longue, plus brillante, ce sont les trente années durant lesquelles il fait partie du Séminaire de Québec ; l'autre plus courte, plus retirée, mais non moins active, ce sont les vingt ans qu'il consacre à la communauté des Franciscaines Missionnaires de Marie.

Dans la première période, l'abbé Louis-Honoré Pâquet se manifeste professeur aimé, suivi et écouté, tant il apporte de clarté — la politesse des professeurs — dans son exposé de la doctrine ; orateur captivant, conférencier apprécié, controversiste redoutable, causeur charmant ! Sa connaissance de la langue anglaise le met en relations avec un certain nombre de familles protestantes parmi lesquelles il exerce un apostolat couronné des plus encourageants succès ! Sa délicatesse, son tact, le talent de savoir prêcher la vérité tout entière, mais sans jamais blesser la charité envers les personnes, *veritas in caritate*, lui ouvre un grand nombre de cœurs qu'il a la joie de ramener à Dieu et de faire rentrer au bercail.

Dans la seconde période de sa vie, Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet se donne tout entier à l'œuvre de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, dans le diocèse de Québec. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque venait de confier cette œuvre aux Franciscaines Missionnaires de Marie pour être « *La Garde d'honneur permanente autour du trône de Jésus, au nom de l'archidiocèse tout entier.* » ⁽²⁾

A cette œuvre, il faut un temple ; à ces religieuses, il faut un monastère ; grâce à l'habileté de Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet, on voit bientôt s'élever sur les hauteurs qui dominent la vieille cité de Québec, un temple magnifique qui est « *comme l'expression imposante et durable des sentiments du diocèse tout entier envers le Dieu caché qui continue dans la Sainte Eucharistie sa mission de Rédempteur du monde.* » ⁽³⁾

(1) Il était le frère de Monseigneur Benjamin Pâquet, qui fut recteur de l'Université Laval, et oncle de Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet, Prtonotaire Apostolique et Vicaire général de Québec.

(2) Circulaire au clergé du 25 décembre 1900.

(3) Ibid.

Entre temps, Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet trouvait encore le moyen de créer un nouveau centre au Tiers-Ordre de Saint François, en fondant la fraternité du Très Saint Sacrement ; et lorsqu'après des négociations dont Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet ne se désintéressa pas, les Frères Mineurs revinrent dans la ville de Québec, il leur donna l'hospitalité des premiers jours et, à partir de ce moment jusqu'à sa mort, devint leur *Syndic Apostolique*.

Depuis deux ans, la santé de Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet lui inspirait des inquiétudes plus sérieuses ; il avait le pressentiment de sa fin ; en ces derniers mois, ce fut une conviction : et il se prépara à la mort. Au milieu des souffrances incessantes de ses derniers jours il ne cessa de tenir son cœur uni à Dieu, et de lui faire le sacrifice de sa vie en expiation. Le dimanche, 19 septembre, à une heure du matin, assisté d'un Frère Mineur, entouré des enfants de saint François et de sa famille, il rendit doucement son âme à Dieu.

Ses funérailles ont été un merveilleux témoignage de sympathie de la part de ses nombreux amis, et de reconnaissance de la part de tous ceux qui ont été l'objet de ses innombrables bienfaits.

fr. ALEXANDRE-MARIE COUGET, o. f. m.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Vendredi, le 17 septembre, ont eu lieu, à la cathédrale de Montréal, les funérailles de S. G. Mgr Racicot, évêque titulaire de Pogla et ancien évêque auxiliaire de Montréal.

Elles ont été présidées par S. G. Mgr Bruchési, assisté de Mgr Roy, V. G., P. A., comme prêtre assistant, de Mgr Martin, P. D., et Mgr Dauth, P. D., comme diacres assistants, et de MM. les abbés Lalonde et Saint-Louis, comme diacre et sous-diacre d'office.

Au chœur assistaient NN. SS. Gauthier, archevêque d'Ottawa ; Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec ; Larocque, évêque de Sherbrooke ; Cloutier, évêque des Trois-Rivières ; Brunault, évêque de Nicolet ; Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe ; Forbes, évêque de Joliette ; Blanche, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent ; Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, et Béliveau, évêque administrateur du diocèse de Saint-Boniface.

Un grand nombre de prêtres, de religieux et de fidèles étaient également présents à ces funérailles.

Ce fut S. G. Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, qui prononça l'oraison funèbre du regretté défunt.

S. G. Mgr Bruchési présida aussi l'absoute, de même que les cérémonies de l'inhumation, qui eut lieu dans la crypte de la cathédrale.

S. G. Mgr François-Théophile-Zotique Racicot était né au Sault-au-Récollet, le 13 octobre 1845. Il fit ses études au Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre à l'Hôtel-Dieu de cette ville par S. G. Mgr Bourget, le 6 novembre 1870. Il fut successivement vicaire à Saint-Vincent de Paul de Montréal, à Saint-Rémi de Napierville, et de nouveau à Saint-Vincent de Paul, puis aumônier des Sœurs du Bon Pasteur, où il se dévoua avec un zèle admirable à la construction de la chapelle de la maison-mère, rue Sherbrooke.

Nommé procureur à l'archevêché de Montréal, en 1880, il conserva ce poste jusqu'en 1897. Il y mena à bonne fin le parachèvement de la cathédrale, en 1884. Il fut nommé vicaire-général en 1897, créé protonotaire apostolique en 1899. Il fut élu évêque titulaire de Pogle et auxiliaire de S. G. Mgr Bruchési, le 14 janvier 1905, et sacré à Montréal, le 3 mai suivant.

Il fut, en même temps qu'un saint prêtre et un apôtre infatigable, un homme d'œuvres dans toute la force du mot.

— L'abbé Daniel Lefebvre, P. S. S., curé d'Oka, est décédé dernièrement à l'âge de 85 ans.

Né à Saint-Henri de Mascouche, le 1er décembre 1829, il fit ses études au collège de Montréal. Il entra à Saint-Sulpice, le 8 septembre 1850, et fut ordonné prêtre, à Paris, par le cardinal Morlot, le 29 mai 1858. Il revint au pays le 1er août 1858.

De 1858 à 1871, il fut professeur et économiste au collège de Montréal. Il fut directeur du collège en 1871 et 1872. Sa santé affaiblie par ses travaux l'obligea à abandonner momentanément le travail. De 1872 à 1885, il se reposa dans sa famille, à Kamouraska.

En 1885, il devint curé d'Oka, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fut le bienfaiteur de ce village, alors menacé par l'invasion des sables descendus de la montagne. Il fit des plantations de pins, qui conjurèrent le danger et qui permirent de garder en culture des terres qui auraient sans cela été vouées à la stérilité.

Il recevait souvent à son presbytère de ses anciens élèves devenus des personnages marquants et ses amis, parmi lesquels nous nommons feu le juge Beaudin, S. G. Mgr Énard, S. G. Mgr Bernard et S. G. Mgr Bruchési.

— Les Messieurs de Saint-Sulpice ont fait construire, sur la rue Saint-Denis, sans qu'il en ait coûté un sou au public, une vaste et splendide bibliothèque publique, avec salles de lecture et de conférences, parfaitement bien aménagée, pourvue déjà de quatre-vingts mille volumes. Elle a été inaugurée, dimanche le 12 septembre, sous la présidence de M. l'abbé Lecoq, P. S. S., supérieur du Séminaire.

Sur l'estrade on remarquait : S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal, S. G. Mgr l'Évêque de Joliette, l'Hon. M. Év. Leblanc, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Sir Lomer Gouin, l'Hon. M. Doherty, ministre de la justice, l'Hon. M. T.-C. Casgrain, ministre des Postes, M. C.-E. Bonin, consul général de France, M. le sénateur Dandurand,

M. l'échevin Saint-Pierre, suppléant du maire de Montréal, Mgr Dauth, Mgr Lepailleur, M. le curé Labelle, MM. les juges Charbonneau, Demers, Bruneau, Chauvin, Panneton et Saint-Cyr.

Les Messieurs de Saint-Sulpice ont fait là un don princier et éminemment utile à la ville de Montréal.

— Le 15 septembre, à l'église Notre-Dame de Lourdes, a eu lieu l'inauguration solennelle de la *Schola cantorum* de Montréal.

Une messe solennelle a été chantée par les vingt-cinq enfants, élèves de la *Schola*. S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, a prononcé le sermon. Il a fait un éloquent exposé de l'origine, des sources de l'inspiration, du but et du caractère de la musique religieuse.

Trois-Rivières. — Monsieur le Chanoine Arcand, supérieur du Séminaire de Trois-Rivières a été nommé protonotaire apostolique *ad instar* par S. S. Benoît XV.

Nos respectueuses félicitations à Mgr Arcand.

Rimouski. — Par décision de S. G. Mgr l'Évêque de Rimouski :

M. l'abbé C. Saint-Laurent, curé de Saint-Eusèbe de Cabano, a été nommé curé de Saint-Modeste ;

M. l'abbé F.-X. Delâge, curé de Saint-Modeste, se retire à l'Hospice Saint-Antoine, Québec ;

M. l'abbé J.-M. Dionne, curé de N.-D. de l'Isle Verte, a été nommé curé de Saint-Eusèbe de Cabano ;

M. l'abbé J.-S. Plourde, desservant à Sainte-Madeleine, a été nommé desservant à Saint-Siméon ;

M. l'abbé J.-A. Rioux, vicaire à Saint-Gabriel, a été nommé desservant à Sainte-Madeleine ;

M. l'abbé J.-A. Beaulieu, vicaire à Sayabec, a été nommé curé de N.-D. de l'Isle Verte ;

M. l'abbé J.-A. Lavoie, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Sayabec ;

M. l'abbé Joseph Dumas, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Gabriel.

Sherbrooke. — La construction de l'église de Saint-Georges de Windsor vient d'être terminée. S. G. Mgr Larocque a béni solennellement le nouveau temple. Un grand nombre de prêtres du diocèse, tous les paroissiens de Saint-Georges et un bon nombre de fidèles des paroisses voisines assistaient à la dédicace de la nouvelle église.

Toronto. — A Lafontaine, on a fêté, le 12 août dernier, par une imposante manifestation religieuse, sous la présidence de Mgr McNeil, archevêque de Toronto, le troisième centenaire de la première messe célébrée sur le territoire de la province voisine, et au point précis qui fut le théâtre de cet événement religieux. Deux Franciscains de Montréal, frères en religion du Père Le Caron, qui officia à cette première messe, ont prononcé un sermon, l'un en français l'autre en anglais.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

UNE SÉANCE ANTIALCOOLIQUE A SAINT-ONÉSIME

Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, avait lieu, dans l'église de Saint-Onésime, une brillante démonstration anti-alcoolique, organisée par la Commission des Conférences et Congrès de l'Action Sociale Catholique.

Les orateurs de la séance étaient Sa Grandeur Mgr P.-Eug. Roy, archevêque de Séleucie, M. le Dr Albert Jobin, de Saint-Roch de Québec, et M. le Dr Joseph Pageau, de Sainte-Anne de la Pocatière.

Malgré la pluie torrentielle qui avait empêché beaucoup de gens de Saint-Onésime et de nombreux étrangers de venir assister à l'office paroissial, ce fut devant une assemblée considérable que les distingués conférenciers firent entendre, en faveur de la tempérance, leurs appels apostoliques et des plaidoyers que les buveurs et les buvetiers ne ruineront jamais.

Dans son allocution d'ouverture, Mgr le Président de l'Action Sociale Catholique fit remarquer aux assistants que ce n'est ni l'amour des voyages, ni leur propre intérêt qui amènent devant les foules les missionnaires de la tempérance, qu'ils soient évêques, prêtres ou laïques. Ce qu'ils veulent, c'est travailler au triomphe d'une cause dont l'importance ne peut être exagérée ; ce qu'ils cherchent, c'est l'intérêt de tous et de chacun dans les paroisses où ils vont porter la parole qui instruit et reconforte. Si, après qu'ils ont passé quelque part, le curé a été aidé dans la lutte anti-alcoolique locale, les paroissiens, éclairés, les buveurs, découragés ou convertis, les pauvres femmes et les malheureux enfants des alcooliques et des ivrognes, encouragés et consolés, leur but est atteint et toutes leurs ambitions réalisées.

Qu'est-ce que l'alcoolisme aigu ? qu'est-ce que l'alcoolisme chronique ? par quelles habitudes en vient-on à contracter l'un

et l'autre ? comment les distinguer, en pratique ? voilà les questions auxquelles M. le Dr Pageau donna, d'abord, des réponses courtes et claires. Puis, il s'attacha à faire voir les multiples et graves dangers auxquels s'expose le fervent du « petit coup ». L'homme — et la femme aussi, puisque cela arrive, hélas ! — qui absorbe fréquemment une certaine quantité d'alcool — et peu importe qu'on l'appelle gin, vin ou bière — contracte, presque à son insu, la maladie de l'alcoolisme chronique, plus nuisible à la santé et plus difficile à guérir et à corriger que l'alcoolisme aigu ou ivrognerie. Et parce que M. le Dr Pageau a une longue expérience, il cite des cas nombreux pour prouver que les alcooliques, fussent-ils robustes, sont les victimes certaines de maladies auxquelles résistent des santés faibles que n'a pas affaiblies l'habitude de boire à doses réputées inoffensives et raisonnables.

M. le Dr Jobin commença son discours — un des meilleurs qu'il ait prononcés sur le sujet de la tempérance — par répondre à une question que d'aucuns se posent avec des airs étonnés. On se demande, dit-il, pourquoi le médecin se trouve si fréquemment à côté du prêtre, dans la campagne qui se fait aujourd'hui en faveur de la tempérance ? Il y a deux raisons qui motivent notre attitude, déclara-t-il, et je vais vous les donner toutes les deux.

La première ne vous surprendra pas, du moins, je le pense.

Vous trouvez bien naturel que le prêtre, défenseur de l'âme humaine, se dresse de toute sa taille et combatte de toutes ses forces contre l'alcool, cause de ruines spirituelles ? Pourquoi vous semblerait-il étrange que le médecin, chargé par sa profession, de garder en santé et en vigueur le corps de l'homme, s'élève, lui aussi, contre les liqueurs enivrantes qui mènent à la mort, non seulement ceux qui en abusent, mais encore ceux qui en usent, fût-ce avec ce qu'on appelle de la modération ?

Autrefois, les médecins parlaient un autre langage : ils conseillaient et prescrivaient l'alcool dans une foule de maladies. Le cognac, par exemple, était réputé indispensable, quand un malade avait la typhoïde ou même une simple grippe. Toute cette courte science a fait banqueroute, il faut l'avouer et le proclamer à l'honneur de la vraie science médicale, qui dit, aujourd'hui, sans qu'on puisse la contredire, que l'alcool est, dans tous

les cas, malfaisant. Eh bien ! puisque les médecins ont contribué, pour leur large part, à répandre les préjugés concernant les vertus que l'alcool n'avait pas, ils se doivent de dire, aujourd'hui, ce qu'il est réellement. Réparer leurs torts, voilà la seconde raison de l'attitude que prennent partout, actuellement, tous les médecins consciencieux et instruits.

L'orateur fit, ensuite, leur procès aux annonceurs de liqueurs enivrantes, qu'un journal qui se respecte et respecte la vérité devrait, sans plus de façon, renvoyer à leurs comptoirs. Ces gens-là trompent le peuple, faussent l'opinion publique, donnent un enseignement pervers en appelant, par exemple, leurs différentes espèces de poison des noms les plus doucereux et les plus alléchants. Le gin « Croix Rouge » dit « le lait des vieillards », malgré qu'il soit un breuvage chargé d'alcool, est un exemple de cette réclame menteuse.

Que dire de la bière ? Que, pour être moins dangereuse que les boissons distillées, elle n'en est pas moins à proscrire, à cause de la grande quantité qu'on en absorbe.

Pour finir, M. le Dr Jobin supplie les mères de famille d'éloigner de leurs enfants tous les médicaments apurgés d'alcool qui mettraient en danger la santé et l'avenir de leurs chers petits.

« Sa Grandeur Mgr Roy — nous prenons le résumé de son discours dans la correspondance envoyée de Saint-Onésime, à l'*Action Catholique* — « déclara, ensuite, qu'il voulait parler de la « tempérance aux paroissiens qui l'écoutaient comme un prêtre « doit en parler à des enfants de la Sainte Église. L'Église a dit « depuis longtemps à ses enfants ce qu'elle pense des ravages que « l'alcool fait dans les âmes ; elle l'a dit avec autorité, puisqu'elle « a reçu de Dieu la mission d'enseigner ; elle l'a dit avec com- « passion, attristée qu'elle est devant les misères dont l'alcool « est la cause pour un si grand nombre de ses enfants. Si vous « voulez savoir ce que fait l'alcoolisme de sa victime, dit Sa Gran- « deur, regardez les champs de bataille de l'Europe, où tout « soldat alcoolique est reconnu mauvais soldat par les chefs qui « demandent aux parlements de voter des mesures interdisant « la vente de tout alcool aux soldats. L'Église, qui est une « société militante, sait et nous dit que sur les champs de bataille

« où se joue l'enjeu suprême de l'éternité, un soldat alcoolique « est un soldat perdu d'avance. Si nous voulons être de fidèles « soldats de Jésus-Christ, il nous faut donc être des tempérants. »

M. l'abbé Herm. Guy, curé de Saint-Onésime, remercia en quelques mots, en finissant la séance, les distingués et éloquents conférenciers et, tout particulièrement, Mgr Roy, des excellents enseignements qu'ils venaient de donner en si grande abondance, à ses paroissiens, sur leurs devoirs concernant la tempérance ; il leur demanda de croire que la bonne semence tombée de leurs mains rencontrerait un sol fertile, où elle germerait bien et sans aucune perte ; et il exhorta ses ouailles à bien retenir les fortes et utiles leçons qu'ils venaient d'entendre.

Cette belle séance, toute consacrée à dénoncer l'alcool, se termina par le salut du Saint-Sacrement, afin que la grâce de Dieu pût achever ce qu'avait commencé la parole humaine.

Et, désormais, les colporteurs du breuvage qui tue seront reçus comme il convient à Saint-Onésime.

AUBERT DU LAC.

UNE LIGUE DU SACRÉ-CŒUR A SAINTE-PERPÉTUE

Dimanche, le 19 septembre, on a établi solennellement, à Sainte-Perpétue de L'Islet, une Ligue du Sacré-Cœur pour les jeunes gens de la paroisse.

La nouvelle ligue compte près d'une centaine de membres. C'est dire qu'elle n'a pas attendu d'être définitivement installée pour faire tout le recrutement désirable. En fait, la ligue existait depuis un an, attendant une occasion favorable de se constituer suivant les règlements officiels et les formalités requises.

Cette occasion s'étant présentée comme d'elle-même, les 18 et 19 septembre, l'excellente jeunesse de Sainte-Perpétue en a profité pour s'instruire davantage du but que poursuit la Ligue du Sacré-Cœur, des moyens de sanctification et d'apostolat qu'elle offre à ses membres et des engagements d'honneur qu'elle en exige, au moment où elle les enrôle comme chevaliers du Sacré-Cœur.

Ceux qui ont eu le bonheur d'approcher ces bons jeunes gens sont bien sûrs que leur ligue a été fondée sérieusement et qu'elle vivra « pour maintenir et propager l'esprit chrétien dans les familles et la paroisse » de Sainte-Perpétue.

AUBERT DU LAC.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30
juin 1915 - - - - - \$674,478.10

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 juin)	431	30,544	58,480	674,478.10

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Lockwell.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements vous concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne se périodiquement rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- - - - - PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.94	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.08	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3608.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.05	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

LE

brante-

VELLES

00 tous
enfants,
ET UN

de
gnes :

30.00

865.83

742.70

130.97

530.97

443.06

167.61

104.99

155.59

19.80

98.05

90.77

98.37

21.31

60.06

15.10

86.91

76.00

32.91

78.15

52.29

15.90

IALE

sdats
taux

rent
des
it et
les
sans
nar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE

"SANCTUAIRE" — Nous en garantissons la pureté — "VATICAN"

Certificats d'authenticité approuvés par
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

"ROYAL FAMILY"

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, St-Paul O. TEL. MAIN 3786 MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

E
(ues.
r)

chandeliers
elure artis-
en argent.
rnis inalté-



INONS
nétopie.
EC



La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.
QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - **QUEBEC.**

ACHETEZ

VOS

FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE.

QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Casse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ.

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles